



29 mars 2018

## Compte 2017 : des moyens pour le futur

**(IVS).- Le compte de l'Etat du Valais clôture l'exercice 2017 sur des résultats positifs avec un excédent de revenus de 4,1 millions de francs et un excédent de financement de 7,2 millions de francs. Il présente des recettes meilleures qu'attendues, grâce à la distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse non budgétisée, ainsi qu'à la croissance des recettes fiscales et fédérales notamment. Le résultat opérationnel de 185,1 millions de francs a permis au Conseil d'Etat d'alimenter des fonds spéciaux et de faire des amortissements supplémentaires. Cette attitude prévoyante permet de générer des moyens pour de grands projets futurs.**

Le compte de fonctionnement clôture avec un excédent de revenus. Ces derniers s'élèvent à 3,56 milliards de francs et dépassent de 4,1 millions de francs les charges. Avant prise en compte des amortissements du patrimoine administratif, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement (cash-flow) de 209,7 millions de francs.

Cette marge d'autofinancement permet de financer les investissements nets de 202,4 millions de francs et de dégager un excédent de financement de 7,2 millions de francs.

### Compte de fonctionnement

Les charges d'exploitation sont maîtrisées. Elles se montent à 3,2 milliards de francs et ne présentent globalement pas d'écart par rapport aux valeurs budgétées. Elles sont constituées, comme pour les années précédentes, pour moitié de subventions et dédommagements à des collectivités publiques, et pour un tiers de charges de personnel.

Les revenus réalisés en 2017 sont supérieurs aux prévisions budgétaires, grâce, notamment, à la distribution de bénéfices de la BNS de 46,5 millions de francs et à des recettes fiscales supérieures de 105,4 millions de francs.

L'amélioration des recettes fiscales provient notamment de la croissance du nombre des contribuables et d'une croissance économique plus forte que prévue, des recettes des dénonciations spontanées et des rappels d'impôts.

Le niveau plus élevé des recettes permet de procéder à l'alimentation de divers fonds. Un montant de 30 millions de francs a été affecté au fonds de compensation des fluctuations des recettes. Dans son orientation vers l'avenir et ses nombreux projets et défis, le Conseil d'Etat a décidé d'attribuer 100 millions au fonds des grands projets d'infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle. Enfin, une attribution de 50 millions est enregistrée dans le fonds existant pour la caisse de prévoyance de l'Etat du Valais.



## **Investissements**

L'Etat du Valais a investi 472,6 millions de francs bruts :

- 259,4 millions ont été investis en propre dans des ouvrages de génie civil, des bâtiments et de l'équipement ;
- 161,0 millions ont été versés pour le financement des investissements de tiers, principalement des communes ;
- 52,1 millions ont été octroyés sous forme de prêts.

Les travaux planifiés pour les investissements propres de l'Etat n'ont pas pu être réalisés complètement. Des reports de travaux, la complexité des procédures nécessaires au démarrage des travaux de Rhône 3 et des recours sur les adjudications ont empêché d'atteindre l'objectif budgétaire de 616 millions de francs. Toutefois, les investissements nets de 202,4 millions sont supérieurs aux 5 dernières années.

En ce qui concerne les participations aux investissements de tiers, le Conseil d'Etat a décidé d'accélérer les versements des subventions aux communes et aux institutions para-étatiques, pour lesquelles un décompte final a été déposé. À ce titre, un montant de 30,2 millions de francs a été versé en 2017.

## **Endettement**

L'endettement net du canton diminue de 7,2 millions et atteint 1,07 milliard de francs à fin 2017. La dette par habitant représente 3'144 francs, soit 54 francs de moins qu'en 2016.

## **Conclusion**

Des recettes non prévisibles au moment de la budgétisation et la maîtrise des dépenses conduisent à des résultats du compte 2017 meilleurs qu'attendus. Cela permet de dégager des moyens pour le futur. Cette attitude prévoyante du Gouvernement permet de créer les conditions nécessaires au financement de grands projets pour le futur.

## **Personne de contact :**

**Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie  
079 220 32 29**